



L'écho du Châtel

N°2

Décembre 2017

Le mot des maires

Châtel-en-Trièves va fêter son premier anniversaire. Une grande année chargée structurellement pour notre mandat et par la densité des sujets à traiter pour compléter notre dispositif de commune nouvelle.

Dans le respect de notre charte nous avons poursuivi et lancé les projets pour lesquels nous nous étions engagés.

Ainsi, après avoir obtenu le permis de construire et les financements nécessaires, nous avons pu organiser le 25 novembre une manifestation publique pour la pose de la première pierre sur le chantier du Domaine de Talon. Ce dernier doit, je le rappelle, permettre à notre nouvelle Mairie de voir le jour et d'engager la réfection du rez-de-chaussée de la grange à vocation associative située à proximité. Les travaux devraient pouvoir se terminer dans le courant de l'année 2018.

Nous avons pu réussir notre pari grâce à un effectif des plus satisfaisants pour la rentrée scolaire. Nous avons actuellement 18 élèves qui fréquentent l'école de Châtel-en-Trièves. L'école est une des priorités communales pour la réussite de laquelle nous avons consacré beaucoup d'énergie et de moyens. Avec

la prospective réalisée pour les 5 prochaines années, nous avons toute confiance en l'obtention de la part de l'Education Nationale d'un retour sur sa décision prise en 2016 d'une fermeture à la rentrée 2018.

Comme nous l'avons annoncé dans la Brève de septembre, nous menons une réflexion sur les rythmes éducatifs dont la question du moment est de savoir si nous restons pour la rentrée prochaine sur 4,5 jours de scolarité hebdomadaire ou bien revenons à 4 jours. Nous prévoyons d'organiser sur ce thème une réunion publique sous forme de débat, incluant toutes les personnes concernées et animée par des personnes externes, qui se tiendra en février prochain. Nous communiquerons dans les jours à venir afin de vous donner plus de précisions sur la date, le lieu et les horaires.

Dans le cadre du développement communal, nous avons lancé, avec l'aide du CAUE de l'Isère (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), une phase prospective pour le projet de requalification des espaces publics à Cordéac qui a pour objectifs de rénover la traversée du village et des espaces publics attenants, l'aire de jeux et le stade en lien avec le site de l'école et l'église, ainsi que le cimetière et ses abords. Sur le plan méthodologique nous souhaitons une démarche participative impliquant les parties concernées. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce thème dans les semaines

à venir.

Selon le plan prévu avec la Communauté de Communes du Trièves, la pose des bacs semi-enterrés est terminée sur l'ensemble de la commune depuis le mois d'octobre.

D'importants travaux de voirie ont été réalisés cet automne : aménagement du parking devant le cimetière de Saint-Sébastien, réfection d'une partie de la route qui mène du centre bourg au hameau de Ribeyre et mise en état de la VC13 sur le lieu-dit les Guions à Cordéac.

Les travaux d'adduction d'eau par le SIE Saint-Sébastien - Saint-Jeand'Hérans, qui alimente 70% environ des abonnés de la commune historique de Saint-Sébastien, ont également été lancés.

Ce sont ces tâches, parmi les plus importantes réalisées cette année, qui ont mobilisé les élus et le personnel communal dont je tiens à saluer personnellement le travail et l'engagement.

Sommaire

Le mot du maire	1
En direct de la mairie	2
La communauté de communes	6
A l'international	8
Vie locale	9
Le coin des associations	11
Portrait de...	14
Informations diverses	16



Je sais aussi que je peux compter sur vous tous, habitants et associations, pour apporter toute l'énergie nécessaire à la poursuite de notre développement et à l'animation de notre belle commune de Châtel-en-Trièves.

C'est notre aventure commune.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Victor Vecchiato
Maire de Châtel-en-Trièves

Chères et Chers Concitoyens,
Nous avons, à maintes reprises, évoqué les projets de réalisations, certains que nous poursuivons, d'autres que nous imaginerons et auxquels nous donnerons vie, ensemble, maintenant, au sein de notre commune nouvelle qui a pris naissance, il y a près d'une année. Victor Vecchiato a évoqué la plupart de ceux qui ont vu le jour antérieurement, au temps des deux communes « historiques ».

Parmi ceux-là et, au moment de ce bulletin, je vous parlerai de deux d'entre eux plus particulièrement, afin de tenir informés ceux d'entre vous qui n'ont pu les suivre ou n'ont pu assister aux réunions d'informations précédentes. Je pense également à ceux, nouveaux arrivants sur la commune, ou tout simplement à ceux qui vont les découvrir, ces informations n'ayant peut-être pas circulées entre les deux communes historiques.

1. Le Domaine de Talon.

Situé en plein cœur du village de Saint Sébastien, longé par la route départementale, à proximité du Temple, c'est un vaste domaine constitué d'un espace arboré planté d'arbres séculaires, de prairies et d'un ensemble de trois bâtiments. Il a été acquis par la commune en 2004, lors de la vente de l'ancienne colonie désaffectée de Port-Saint-Louis du Rhône (Bouches du Rhône). A l'origine, le domaine comptait plusieurs hectares travaillés par un

exploitant agricole auquel ces derniers ont été cédés, lors de la vente comme le prévoit la réglementation en usage, ainsi que deux lots vendus pour y édifier deux logements particuliers. La surface conservée par la commune est encore substantiellement importante puisqu'elle avoisine les 2 hectares 200. Pour la petite histoire, il est dit que cette propriété appartenait à une Madame Castel, nièce du Président de la République René Coty, qui s'y trouvait quelquefois, lors de ses séjours au Château de Vizille, alors résidence présidentielle de vacances.

Le Domaine de Talon, c'est aussi une belle aventure partagée.



Diverses tentatives d'y promouvoir des projets de développement communal se sont avérées infructueuses, en particulier par le caractère aléatoire des entreprises proposées, tout autant que par l'incidence forte sur le budget communal et la prise de risque préoccupante que ces projets induisaient.

C'est d'abord, sur l'engagement unanime de l'équipe municipale, élue en 2014, et de la population de la commune de Saint-Sébastien, associée dès le départ à l'élaboration du projet « Talon », par la pratique d'une démarche participative au sein d'Ateliers qui se sont tenus de décembre 2014 à fin 2015, que sont nés les orientations et les aménagements projetés. Ces propositions ont été adoptées par le Conseil municipal dans leur quasi intégralité. Elles ont été depuis tenues et poursuivies par l'équipe municipale, née de la fusion de communes en ce début d'année 2017, conformément aux engagements

inscrits dans la Charte fondatrice de la commune nouvelle de Châtel-en-Trièves.

Le Domaine de Talon, c'est donc également aujourd'hui - comme l'a indiqué Victor Vecchiato - « l'affaire » de Châtel-en-Trièves, l'affaire de chacun d'entre nous, tous, tout autant que celle de ceux qui aiment notre commune, que de ceux qui vont avoir envie de s'y installer ou tout simplement avoir l'opportunité d'y passer un moment de leur vie. C'est donc la poursuite, ensemble réunis, d'un beau projet pour nous tous qui dessinons ainsi l'avenir de notre commune et celui de nos enfants. C'est un beau projet, pour ceux qui nous rejoindront également parce qu'ils savent que c'est une chose importante de résister aux découragements du moment qui peuvent parfois nous frapper, devant le spectacle du monde difficile et dangereux dans lequel nous vivons. Et qu'ici au moins, il fait encore « bon vivre » à la condition d'unir nos efforts.

Cet avenir passe par ce que nous avons réussi à faire d'une manière exemplaire pour que l'école de notre commune à Cordéac ne ferme pas, et il passera par des projets de développement en gestation sur lesquels planchent les commissions municipales avant de vous être soumis.

Bulletin municipal Commune de Châtel-en-Trièves

Directeur de la publication

V. Vecchiato

Comité de rédaction

C. Ance, A. Blanc, F. Blanchet, H. Colombani, D. Loose, H. Miller.

Ont aussi participé à ce numéro (textes et photos) J.-P. Agresti, F. Bonnet, M. Bosse, F. Lacroix, G. Pero... et les associations de la commune !

Mairie de Châtel-en-Trièves

Tél. : 04 76 34 92 79

chatel-en-trieves@orange.fr

Imprimeur : Buro+



Alors, Talon aujourd'hui ?

Pour ce qui est des travaux, nous en sommes à la phase de réalisation concrète de la part du projet qui concerne le bâti, l'immobilier. Comme l'a annoncé Victor, le 25 novembre nous poserons « la première pierre ». Dès le surlendemain, les entreprises retenues pour chacun des lots s'attaqueront à l'ouvrage. Vous aurez l'occasion de les découvrir dans les documents de déclaration des chantiers, chantiers qui s'ouvriront sur la construction de la mairie siège, dans le bâtiment communément appelé « la Villa », du bâtiment de « la Grange » qui accueillera le futur « Café partagé », dont l'association O'Talon, promotrice de ce dernier assurera la gestion, de la « carrière équestre » avec l'association « l'Étalon Bastien » et de la future salle du Conseil qui reliera les deux bâtiments.

Pour ce qui est de notre désir de faire vivre notre communauté, l'illustration de cette volonté de s'emparer de notre devenir, nous est donnée par l'intense activité associative qui se développe sur notre commune nouvelle. Pour les plus anciennes, les « historiques », elles font preuve d'une énergie qui semble les avoir frappées depuis déjà un bon moment. Concernant les nouvelles, certaines de ces associations sont nées dans le sillage de la démarche participative immédiatement après (ou pendant) que les Ateliers se sont tenus. Est née également depuis, l'association « Graines de partage » pour la création d'un jardin partagé. Toutes ces activités et associations, bien évidemment sont ouvertes à tous pour l'ensemble de la population de Châtel-en-Trièves. Tout cela est admirable et permet d'envisager l'avenir avec confiance. Vous en êtes les acteurs principaux et nous les élus, nous sommes portés par cette énergie que vous nous transmettez.

2. La réhabilitation complète du réseau des eaux de la Peyre géré par le SIE St-Jean d'Hérans / St-**Sébastien (Syndicat Intercommunal des Eaux).**

Ce syndicat est né en 1958 pour répondre à deux enjeux :

- Le premier, permettre par la mutualisation des capacités financières des deux communes fondatrices, de réaliser la création du réseau d'adduction d'eau des deux communes qui souffraient alors d'une pénurie conséquente d'eau accessible dans un rayon immédiat, en allant chercher l'eau au pied de la montagne de Châtel, à plusieurs kilomètres de distance.
- Le second, répondre à la pénurie d'eau de la commune de Saint-Jean d'Hérans qui ne dispose pas de réserves hydro-géologiques suffisantes ou tout simplement existantes.

Le réseau ainsi réalisé, s'est par la suite développé, sur plus de quinze kilomètres, partant du hameau de la Peyre pour rejoindre le hameau du Serre Berton et Masserange, d'où la commune de Saint-Jean distribue alors cette ressource jusqu'au vallon de Villard-Touage, sur la route de Cornillon.

Depuis une vingtaine d'années, les conseillers syndicaux tentaient de donner une réponse à la nécessité de réhabiliter l'ensemble des installations, devenues totalement obsolètes, tant par l'état des captages, que par la nature des canalisations constituées de tuyaux amiante/ciment ou plastique PVC, non conformes et dangereux pour la santé.

En 2015, l'Agence de l'Eau a ouvert une opportunité pour procéder à ce renouvellement rendu obligatoire par la réglementation, en lançant un appel à projet auquel nous avons répondu et ainsi obtenu sa prise en compte. Cette opération de près d'1 million d'euros, financée à hauteur de près de 75 % de subventions (50% par l'Agence de l'Eau, 20 à 25% par le Conseil Départemental ainsi que la récupération d'une part de la TVA), est aujourd'hui engagée. Les travaux pour la réalisation d'un réservoir de tête et le changement intégral des canalisations

ont débuté. Ils se dérouleront sur une période de 6 à 8 mois et devraient être terminés pour l'été prochain.

Dans le contexte budgétaire actuel difficile, auquel sont confrontées les collectivités, un financement à ce niveau est quasiment inespéré, le taux maximum escompté à l'avenir se situera plutôt autour de 35 à 45%.

D'autre part, la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel et traitée par javellisation, s'élevait à près de 350 000 m³/an alors que la consommation annuelle totale additionnée des deux communes s'élève, elle, à environ 60 000 m³. La différence entre les deux volumes, soit près de 290 000 m³ javellisés, se perdaient le long du réseau par les fuites innombrables et les surverses non maîtrisées.

Voilà, Chers Amis, quelques informations sur la nouvelle période dans laquelle notre commune s'est maintenant engagée, après avoir consacré notre énergie, à donner une configuration et des structures d'organisations opérationnelles que nécessitait la fusion.

Merci pour votre soutien. Passez les fêtes de fin d'année dans le bonheur des temps partagés avec ceux qui vous sont le plus chers. Je vous adresse tous mes vœux, pour vous et vos proches. Bonne santé à tous.

Jean Pierre AGRESTI
Maire délégué.

Une consultation a été organisée cet été auprès des électeurs de la commune pour définir le nom des habitants de Châtel-en-Trièves.

Le nom qui a rassemblé le plus de voix est :

Châtelois, Châteloise.

Après avoir débattu, le Conseil a adopté cette proposition à l'unanimité.

L'aménagement du centre du village de Cordéac va se poursuivre...

Cet aménagement prendra en compte les évolutions de notre grande commune nouvelle de Châtel-en-Trièves.

En effet, la commune souhaite poursuivre la requalification de son cadre de vie selon les axes suivants qui restent encore à préciser, à hiérarchiser et à programmer :

Impulser une dynamique de réappropriation de l'espace public par les habitants de Châtel-en-Trièves.

Apaiser et requalifier la traversée du village et les espaces publics attenants.

Affirmer la centralité de l'école et conduire un élan de développement culturel de Cordéac au sein de Châtel-en-Trièves.

Requalifier l'espace de l'aire de jeux et du stade de verdure, en lien avec le site

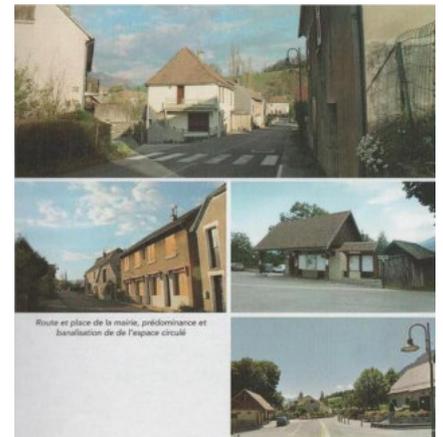
de l'école et la proximité de l'église.

Requalifier le cimetière et ses abords en lien avec le site de l'école et de l'église.

Tels sont les enjeux portés par l'équipe municipale. L'objectif souhaité, dans la conduite du projet d'aménagement, est de partager avec les habitants, les différentes étapes de la réflexion.

Pour cela, un cabinet d'études sera prochainement choisi. Il aura pour mission d'accompagner les groupes de réflexion, constitués d'élus et d'habitants de la commune dans leurs propositions.

Ensemble, nous exprimerons nos souhaits de développement pour notre village afin qu'ils s'inscrivent dans une volonté commune de créer un cadre de vie le meilleur possible pour tous.



Parc résidentiel de loisirs de l'Obiou (PRL)



Créé par la commune historique de Cordéac, le Parc Résidentiel de Loisirs est situé à Châtel-en-Trièves.

Composé de 10 chalets, il est établi dans un site arboré. Sa gestion est effectuée par les Gîtes de France.

La capacité d'un chalet est de 5 personnes. Chaque chalet est constitué de :

- 2 chambres avec 2 lits, plus un canapé convertible dans la pièce à vivre
- une cuisine avec un four à micro-ondes, grill ...
- un espace salon
- une terrasse couverte avec mobilier de jardin.

Le chauffage est électrique.

L'un des chalets est adapté aux personnes handicapées.

A proximité, un barbecue collectif est à disposition.

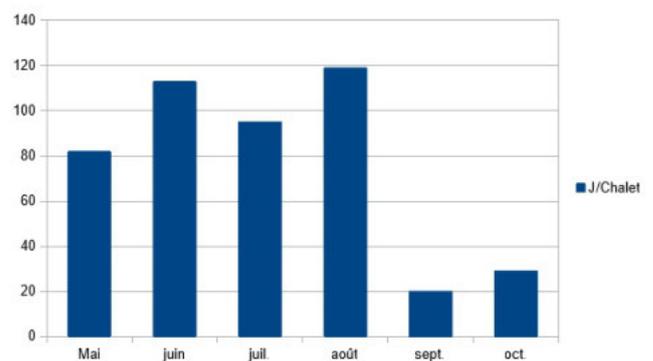
Observations :

Une bonne partie de l'équipement est neuf car remplacé lors

du cambriolage de 2015, depuis une alarme a été mise en place.

Une nuitée est offerte à la chambre d'alpage, au pied de l'Obiou, dans la zone Natura 2000, aux occupants des chalets.

La fréquentation de l'été 2017 a été en « Journée / chalet » :



Les tarifs de location sont consultables sur le site des Gîtes de France.



Campagne des chantiers éducatifs de l'été 2017

Les Châtelois et Châteloises qui aiment randonner sur notre commune ont peut-être essayé de varier leurs itinéraires en empruntant des chemins remis en état par les jeunes de la Maison d'Enfants « Le Chemin », à Saint-Egrève, lieu qui dépend du Conseil Départemental.



En effet, cet été, 28 jeunes, 8 filles et 20 garçons, âgés de 13 à 18 ans et leurs encadrants ont travaillé sur nos sentiers à des travaux d'élagage, de débroussaillage et de réouverture.



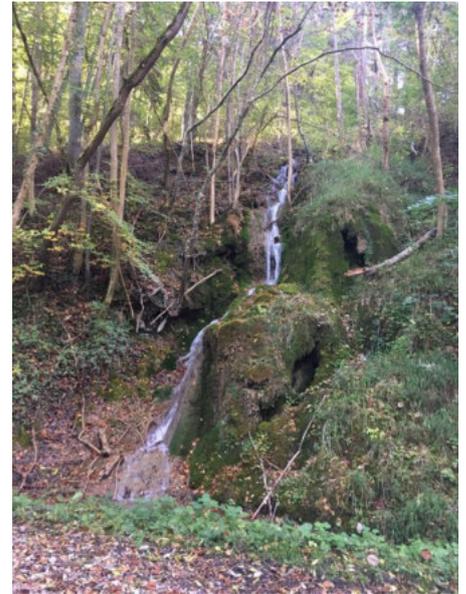
Ils ont notamment rouvert le sentier qui va de Botte à Malvezin, sentier hautement symbolique puisqu'il réunit à nouveau deux hameaux des anciennes communes historiques. Les jeunes n'ont pas eu peur du mauvais temps ni du travail physique. Les objectifs de ces chantiers sont de valoriser le faire ensemble, de permettre la découverte de nouveaux métiers, et d'être sensibilisé à l'environnement.



Lors de la soirée de restitution du 11 octobre 2017, au cours de laquelle ils ont été félicités pour leur persévérance, les jeunes ont dit qu'ils avaient été sensibles à l'accueil que les habitants, le personnel technique communal et les élus leur ont manifesté.



Ce partenariat ne manquera pas de se renouveler les années prochaines.



Devinette :

Où se trouve ce lieu ? Si, si, il est bien situé sur notre commune ! Réponse dans le prochain numéro.

Petit bilan de ces premiers mois de rentrée scolaire

Cantine

Un service de cantine, dans la salle polyvalente, a été mis en place par la municipalité, sous la surveillance de Laure Gherrabti, à la rentrée de Septembre.

Les repas sont fournis par le collège de Mens. Ils sont copieux, variés, équilibrés et de qualité.

Grâce à l'émulation, les enfants apprennent à goûter différents mets.

C'est Nadège Baffert, employée communale depuis quelques années, qui participe à la distribution des repas.

Ateliers du soir

Les ateliers du soir sont une nouveauté pour l'école, avec une aide aux devoirs de 16h30 à 17h00, animée par Laure, nouvelle venue dans le cercle des animateurs.

Ensuite, de 17h00 à 18h00, Laure propose différents ateliers aux enfants.

Ce sont des jeux de société, le lundi et le vendredi, des arts plastiques nommés « Artistes en herbe », le mardi, et un atelier culinaire très apprécié des enfants, « Les petites toques de Châtel », le jeudi.

Transport scolaire

Le transport scolaire est effectué par Catherine Arnaud, nouvelle venue auprès des écoliers.

Catherine accompagne aussi les enfants dans leurs activités, le matin.

Elle est une aide précieuse pour l'instituteur, notamment auprès des enfants de grande section.

Le lundi, elle encadre les TAP (Temps des Activités Périscolaires) et certains jours, elle encadre des activités, pendant la pause méridienne, avec Nadège.

Manon Bosse, agent administratif de la commune, intervient le matin de 8h00 à 8h30, dans la prise en charge des enfants, avant la classe.

Le bilan est donc positif pour la municipalité qui a fait de l'école sa priorité.

Aux dires des enfants et de leurs parents, cette nouvelle organisation est plus que satisfaisante.

Les points de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif sont enfin opérationnels !

Le programme d'installation des containers semi-enterrés sur notre commune est terminé. Le container « Papiers » des 4 Chemins a subi un léger retard, dû à un souci de coordination entre les entreprises Pelissard et Trièves Travaux.

Les nouveaux bacs de collecte des ordures ménagères résiduelles (couvercle noir) ont été progressivement mis en service, depuis le lundi 25 septembre. La première collecte par camion grue a été effectuée le lundi 2 octobre.

N'oubliez pas... Tous les emballages se trient! Un tri bien fait a une incidence positive directe sur le maintien de notre redevance à 148 €.

LES CONTENEURS DE TRI

Tous les emballages

TOUS LES FLACONS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

TOUS LES CARTONS ET LES BRIQUES ALIMENTAIRES

TOUS LES PAPIERS : journaux, magazines, revues, catalogues, annuaires, enveloppes (avec et sans fenêtre), prospectus, publicités ...

TOUS LES BOCAUX ET BOUTEILLES

le verre se recycle à 100% à l'infini

BIEN VIDÉS non lavés

NOUVEAU

TOUS LES POTS, BARQUETTES (en plastique et polystyrène) LES EMBALLAGES SOUPLES ET FILMS EN PLASTIQUE

TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

EN VRAC non imbriqués

sans bouchon ni couvercle à mettre avec les emballages

les INTERDITS : VAISSELLE VERRE À BOIRE POT EN TERRE MIROIR

LE BAC À COMPOST

Le biodégradable

LES DÉCHETS DE CUISINE : épluchures de fruits et légumes, restes de repas

LES DÉCHETS DE JARDIN : tonte de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, branchages broyés ...

LA POUBELLE NORMALE

Uniquement ce qui ne se trie pas

EN SAC FERMÉ

les INTERDITS : PILES PRODUITS TOXIQUES

Point de collecte des Pellissiers



Point de collecte du centre bourg de Cordéac



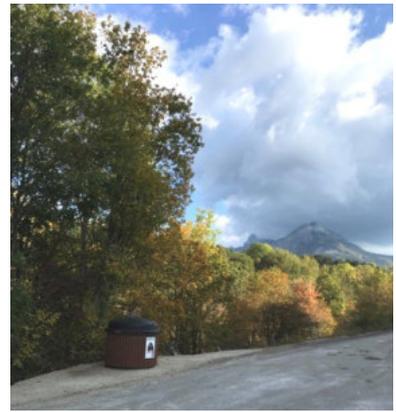
Point de collecte de la Marmottière

Dans les conteneurs verts : les récipients en verre

On met : les bouteilles, les bocaux de conserves, les petits pots.
 On ne met pas : la faïence, les pots en terre, les miroirs, les vitres, la vaisselle cassée, les ampoules électriques.

Dans les conteneurs bleus : les papiers

On ne met pas : les cartons !



Point de collecte de l'embranchement des Bayles-Echarene



Journaux, magazines



Enveloppes, papiers



Publicités, prospectus



Courriers, lettres, impressions



Catalogues, annuaires



Livres, cahiers

Inutile de les compacter, de les froisser, de les déchirer.
 Éviter les papiers spéciaux (carbone, aluminium, sulfurisés, photos, papiers peints, mouchoirs) et papiers au contact d'aliments.



Trièves
 www.cc-trieves.fr
 04 76 34 13 22



isère
 www.isere.fr



ECO EMBALLAGES



ecotofio



Point de collecte de Masserange



Point de collecte des 4 Chemins



Point de collecte du village de Saint-Sébastien



Les déchèteries

Monestier-de-Clermont et Mens

Ouverts les **lundi, mercredi et samedi**
 de 09h00 à 12h00
 et de 14h00 à 17h30

Châtel-en-Trièves a aussi ses jeunes ambassadrices à l'étranger !

Elles ont moins de 25 ans, elles ont toujours vécu sur notre commune et elles la font rayonner aux 4 coins du monde pour poursuivre des études, acquérir une expérience professionnelle, faire un stage...

Portraits de quatre d'entre-elles

Charlotte Goubet, des Achards

Charlotte a fait sa scolarité sur notre territoire : école de Cordéac, collège de Mens, lycée de La Mure, licence Langues Etrangères Appliquées à l'université de Grenoble. A l'issue de sa licence, elle a postulé auprès du Centre International d'Etudes Pédagogiques pour être assistante de langue française en Allemagne. Son dossier a été retenu et elle a donc vécu en Allemagne, à



Falkensee (à une heure de train de Berlin) d'octobre 2016 à mars 2017, travaillant avec des jeunes du niveau 6ème à Terminale. Ce qu'elle retire de cette expérience, c'est la chance d'avoir pu faire une immersion dans une autre culture tout en intégrant le monde du travail. Elle continue maintenant en master Médiation Culturelle et Communication Internationale sur le campus de Nantes, une formation qui l'amènera encore à voyager par des stages en Allemagne ou en Autriche. Ce qui lui manque de Châtel-en-Trièves, ce sont les montagnes et le caractère rural auquel elle est profondément attachée.

Laura Rossi, du Serre-Izard

Laura est en quatrième année d'études de commerce international à l'ESSEC à Cergy-Pontoise. Dans le cadre de ses études, elle a été amenée plusieurs fois à faire des stages et des échanges universitaires à l'étranger. Elle est en ce

moment à l'Institut Technologique d'Etudes Supérieures de Monterey à Guadalajara au Mexique pour un semestre d'études. Elle y apprécie les échanges cosmopolites : elle habite une maison avec 20 autres étudiants de 6 nationalités différentes.



Ce qui manque à cette Châteloise, c'est notre nature si proche, si belle et tellement paisible, ainsi que le calme de notre quotidien. Elle suit l'évolution de la vie châteloise grâce à la page Facebook de la commune et elle participe à distance à toutes les consultations organisées par la commune.

Mathilde Labadie, du village de Saint-Sébastien

Mathilde a suivi son copain comme travailleuse saisonnière sur une exploitation agricole « Warrana » de 5500 hectares à la frontière du Queensland et de la Nouvelle-Galle du



Sud en Australie. Elle y est restée 3 mois, du 12 avril 2017 au 13 juillet 2017 (hiver là-bas) avec un visa Working Holidays. Le travail de Mathilde consistait à conduire des engins agricoles pour le semis des pois chiches.

Elle a donc rencontré l'agriculture à une autre échelle : son outil de travail était un tracteur de 435 chevaux, de 3 m de large attelé à un semoir de 12 m !

Cette aventure lui a aussi permis d'améliorer la compréhension de son anglais, de voir des gens avec une autre façon de vivre, un autre état d'esprit. Ses amis, sa famille lui ont un peu manqué mais aussi les montagnes et la bonne nourriture locale : les fromages australiens sont rares, beaucoup moins bons que nos fromages locaux et tellement chers : un fromage bleu coûte environ 95 € le kilo !

Emma Koninckx, des Gachets

Emma est partie à Copenhague en juin 2014 et a obtenu en juin 2017 sa licence d'architecture à l'Académie Royale des Beaux Arts du Danemark. Elle envisage de poursuivre par un master en deux ans mais pas tout de suite : elle s'accorde une pause toujours au Danemark, pour acquérir une expérience différente. Le fait qu'elle parle le danois couramment lui a facilité l'intégration dans la vie étudiante et les démarches administratives. Elle a rencontré des étudiants scandinaves, islandais et finnois, des cultures différentes et un système éducatif permettant aux jeunes de prendre leur indépendance plus tôt et d'acquérir plus d'assurance dans leurs choix d'orientation. Emma a



côtoyé des milieux plus urbains, plus aisés dans cette capitale européenne.

Toutes ces rencontres la conduisent à s'interroger sur ses propres choix, sur ses identités. Ce qui lui manque de Châtel-en-Trièves : toujours l'environnement calme et naturel, contraire à l'atmosphère pressée (et parfois oppressante) de la ville ! Sa famille la tient informée de la vie châteloise.

Activités périscolaires

Depuis la rentrée scolaire 2013, suite à la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a mis en place des Temps Activités Périscolaires (TAP) avec des intervenants qualifiés qui proposent des activités éducatives variées et de qualité. Celles-ci sont à la charge de la commune et se déroulent tous les lundis après-midi de 14h30 à 16h30.

Pour cette année, le premier trimestre a commencé avec l'atelier bois, animé par Corinne DESCHAMPS de l'association « La passion du bois ». Cet atelier permet d'acquérir des savoirs pratiques, de développer l'imaginaire, la création artistique et de sensibiliser



les enfants à la matière et la nature.

Elle propose trois groupes de travail : travail du bois à la machine, découverte des essences du bois

et atelier libre de jeux.

L'objectif est de réaliser deux grands jeux pour la classe, de fabriquer des petits sujets à vendre au marché de Noël et une décoration à accrocher au sapin à la maison.



Le bénéfice de la vente des objets sera versé au Sou des Ecoles.

Les activités du deuxième trimestre seront animées par Anthony Sansom, animateur de l'association « Voir la nature autrement ».

Les enfants découvriront et appréhenderont la nature au moyen de plusieurs activités et jeux tels que la course d'orientation, le « castor junior », « dis-moi pourquoi » ainsi que des expériences diverses.

Enfin, au troisième trimestre, Monsieur Bernard Rocher initiera les enfants aux gestes de premiers secours, avec l'apprentissage des gestes qui sauvent. L'activité débutera par une mise en situation, puis viendra le temps de l'observation pour terminer par une discussion entre enfants et animateur.

Une évaluation des risques, à l'école et hors de l'école, sera effectuée afin de prévenir le risque d'accidents.

Des affiches seront créées à la fin de chaque situation explorée.

« Lire et faire lire »

Notre fidèle équipe de bénévoles de l'association « Lire et faire lire » intervient le jeudi après-midi, de 13h30 à 14h30.

Les animateurs lisent aux enfants (selon leur âge) des histoires, des contes...

Cette rencontre intergénérationnelle est une belle manière de transmettre le goût de la lecture.

Le fleurissement

Depuis 2014, une équipe de bénévoles œuvre pour apporter de la couleur dans le paysage et embellir la commune.

Le but premier était de fleurir l'entrée et la sortie du village, ce qui fut fait.

L'enthousiasme grandissant, le fleurissement s'est étendu au parterre devant la mairie, aux pieds des piliers de la fontaine et à la jardinière devant la salle polyvalente.

Cette base de fleurissement s'est enrichie :

- en 2015, avec 2 groupes de 3 jardinières, à l'entrée de l'allée des marronniers.
- en avril 2016 a été créé un massif de rosiers roses, au début du chemin des Fontannes.
- au printemps 2017, un nouveau massif de rosiers rouges a vu le jour près de l'ancienne école des garçons.

Ces créations ont été réalisées avec le concours des employés communaux.

Les tâches principales de l'équipe bénévole consistent à mettre en place les fleurs, fin mai, et assurer une partie de l'arrosage pendant l'été.

En 2017, la fusion de nos deux communes a conduit l'équipe à élargir l'activité au village de Saint Sébastien, avec

l'appui de nouveaux bénévoles.

Début décembre, l'équipe prépare des décorations de Noël qui sont installées sur des sapins et barrières.

L'équipe fleurissement lance un appel aux personnes de bonne volonté, qui souhaiteraient les rejoindre et partager, dans la bonne humeur, des idées nouvelles et les tâches nécessaires à l'embellissement de notre nouvelle commune. Vous pouvez joindre Josette Pero, Marie France Bonnet-Garcia à Cordéac, ou Jackie Agresti, Annick Batoux à Saint-Sébastien. Toute l'équipe de bénévoles vous remercie d'avance de votre participation.



Concerts à l'église à Cordéac.

Cet été, le samedi 19 août, à l'invitation de la municipalité, la chorale du Chœur des Ecrins a conquis un public très nombreux.

Malgré un effectif réduit, les choristes nous ont émus avec le répertoire de Pierre Bachelet, des chants basques et du gospel.



Dans le cadre « Les allées chantent » et proposé par le service culture de la Communauté des Communes et du Département de L'Isère, un concert de musique classique a été donné, le samedi 30 septembre. Nous avons pu apprécier les romances et sonates de Clara et Robert Schumann, ponctuées de lectures de leur correspondance.

Autour du piano, du violon et de la littérature, ce fut une belle découverte de ce couple mythique.

Le coin des associations

Feux de détresse du 15 septembre

Le 15 septembre dernier, des milliers de feux ont été allumés dans toute l'Europe.

Cette initiative venue d'Allemagne, portée par l'U.S.S.A.P.R (Union pour la sauvegarde des activités pastorales et rurales), et par les Fédérations des alpages, avait pour but d'alerter le public et les politiques sur l'immense détresse des éleveurs, face aux prédateurs, et plus particulièrement le loup. Concernant Châtel en Trièves, les éleveurs, en étroite collaboration avec la Mairie et les chasseurs, ont allumé un grand feu au Serre de Masserange, autour d'un barbecue. Un deuxième feu a été également allumé, au sommet de la montagne de Châtel, par M. Joubert, éleveur à Saint-Baudille et Pipet.

La mobilisation a été forte : 130 personnes environ, de tout bord, étaient présentes.

Victor Vecchiato, maire de Châtel en

Trièves, était excusé. Marie-Noëlle Battistel, députée, Fabien Mulyk, conseiller départemental, Jean-Pierre Agresti, maire délégué, ont pris la parole. Leur avis est unanime : il existe un réel problème avec le loup, et ils œuvreront afin de trouver des solutions pérennes à ce sujet.



Ci-joint le discours prononcé par Jean-Louis Serre et Hervé Labadie, au nom de tous les éleveurs :

DISCOURS DU 15 SEPTEMBRE 2015 - MOBILISATION CONTRE LE PLAN « LOUP »

En préambule, nous tenons, au nom

des éleveurs de Châtel en Trièves, ainsi que de la municipalité, à vous remercier d'avoir répondu nombreux à notre invitation.

Mesdames et Messieurs, l'agriculture de montagne et l'agriculture en général, est au bord du gouffre. Cela fait bien longtemps que la profession tire la sonnette d'alarme, en vain.

Les exploitations agricoles disparaissent les unes après les autres. Nous étions 6,3 millions en 1955, nous sommes 900 000 en 2017.

Durant ces dernières décennies, la profession a dû faire face, et notamment les éleveurs, à des contraintes environnementales draconiennes, s'adapter à la volatilité des prix agricoles, se remettre constamment en question pour être en phase avec les différentes réformes de la P.A.C.

Tant bien que mal, et avec beaucoup

d'effort moral et financier, elle y est parvenue.

En revanche, et c'est la raison pour laquelle nous sommes là ce soir, elle est désemparée, désabusée, épuisée par ce terrible prédateur : le loup !

Le loup, que l'on croyait disparu de notre territoire, et que nous aurions préféré qu'il reste dans les manuels d'histoires et les contes pour enfants, a fait sa réapparition dans les Alpes Françaises, il y a environ 10 ans.

Cet animal mythique et mystérieux, que nos ancêtres ont eu tant de mal à éliminer, qui a ruiné des familles, vidé des forêts entières de leur gibier, est de retour !

C'est sous Charlemagne qu'est née la profession de louvetier. A cette époque, les loups étaient tellement nombreux, qu'il n'y avait plus rien à chasser. C'est pourquoi Charlemagne créa cette corporation pour faire face aux prédateurs.

Paradoxalement, aujourd'hui, en 2017, ce même loup est devenu si inoffensif qu'un accord européen l'a classé parmi les espèces protégées, et dans l'opinion publique, on accuse souvent les éleveurs de ne pas vouloir partager le territoire et de ne pas savoir s'adapter.

A l'heure où des millions d'individus souffrent de précarité alimentaire, il est important de souligner le coût engendré par la présence des loups, sur notre territoire. Selon les sources officielles, c'est plus de 20 millions d'euros par an.

Cette somme comprend :

- les indemnités aux éleveurs ;
- la protection des troupeaux ;
- les achats de chiens ;
- l'alimentation de ces chiens.

En 2016, 9000 moutons ont été tués ; ce qui porte la ration mouton par loup à environ 18 bêtes.

En ce qui concerne notre territoire, dans le Trièves, aucune commune n'a été épargnée, plus particulièrement les communes à proximité du massif du Vercors : Yann Souriau, le maire de Chichilianne, en a fait les frais.

Il consacre la majorité du temps de son mandat à régler des problèmes liés au loup. Ces attaques successives en 2016 ont engendré un climat d'insécurité et d'angoisse sur le territoire de sa commune.

Dernièrement, le loup a franchi une nouvelle étape, en sévissant au cœur du



Trièves à plusieurs reprises, notamment sur la commune de Lavars, à l'intérieur du village, aux abords de Mens, et récemment à la Croix de la Pigne.

Cette situation ne peut plus durer, il n'y a plus de parade.

La protection des troupeaux massivement mise en œuvre ne parvient plus à enrayer l'augmentation des attaques. Les loups toujours plus audacieux attaquent de jour, en présence des chiens et des hommes, au plus près des habitations.

Les éleveurs n'ont plus un seul instant de tranquillité, ils s'épuisent.

Ce n'est plus seulement leur métier qui est mis en cause, c'est aussi leur vie familiale et personnelle qui en est bouleversée.

Les bovins ne sont plus épargnés. Les attaques reconnues ont triplé en quatre ans. Les vaches se montrent paniquées et peuvent s'avérer dangereuses, y

compris envers leur propre éleveur, celui qui les a fait naître. Il faut alors les réformer.

Là où les meutes s'installent, les loups mettent en péril la qualité des relations sociales :

- face aux chiens de protection ;
- face à l'installation de clôtures toujours plus étanches, des incompréhensions naissent entre éleveurs, chasseurs, randonneurs, élus locaux, qui savaient pourtant vivre ensemble.

Le problème du loup nous concerne tous, c'est pourquoi nous devons agir ensemble, main dans la main et refuser que :

- soient banalisés les attaques et les dégâts sur les troupeaux ;
- soit banalisée la détresse des éleveurs et de leur famille ;
- soit dénié le bien-être animal quand il s'agit des animaux domestiques attaqués ;
- soient laissés en friche, du fait du loup, les espaces ruraux et montagnards ;
- que le loup soit considéré comme le garant de la qualité de nos espaces naturels.

En réponse, nous attendons :

- une information objective et transparente, rendant compte des difficultés réelles des éleveurs auprès de la population ;
- une prise en charge de cette situation de crise par nos parlementaires, pour faire évoluer de façon urgente la législation, en lien avec des élus de proximité ;
- une véritable gestion du loup, mobilisant pleinement les services de l'Etat, les louvetiers et les chasseurs, avec des moyens appropriés ;
- le déclassement du loup de la liste des espèces protégées de la Convention de Berne et de la Directive Habitat ;
- la mise en œuvre de toute forme de solution facilitant sans délai les prélèvements.



O'TALON : Quelques nouvelles du projet « Cafépicerie » associatif.

Le cafépicerie sera un café et épicerie de produits du Trièves.

Il est porté par l'association d'habitants O'Talon. Le local se trouvera au centre de St-Sébastien, dans le domaine de Talon, lorsqu'il sera rénové.

A ce jour, 35 producteurs triévois sont partenaires de notre projet : pain, fromage, légumes, viande, œufs, farine, pâtes, huile, chocolat, confitures, café, miel, gelée royale, bières, vin, whisky et, aussi des plants et des produits cosmétiques. Le cafépicerie O'Talon devrait donc pouvoir vous fournir tous ces produits de qualité.

Afin de prévoir l'organisation des premiers mois de fonctionnement, et notamment les jours et horaires d'ouverture, nous avons distribué un questionnaire à tous les Châtelois et Châteloises pour cibler les attentes des habitants.

Un grand MERCI aux nombreuses personnes qui ont répondu. L'analyse de ces réponses sera très prochainement diffusée.

L'Association pour « la Rénovation du four banal des Bayles » a été créée en 2014, à l'initiative des habitants du hameau des Bayles qui souhaitaient remettre en état un patrimoine local exceptionnel, en terme architectural, et destiné à disparaître si rien n'était fait !

L'Association est devenue propriétaire du four et a pu ainsi démarrer les travaux. Avec l'aides des habitants de Saint-Sébastien, **José, François, Jean Yves** ont fourni échafaudage, poutres, maçonnerie, **Bruno Turc** a apporté bois et tuiles, un artisan de Mens, **M. Marry** a offert les données techniques ainsi qu'une aide concrète, avec l'aide de **la Péniche du Cœur**, foyer d'insertion des **Restaurants du Cœur**

Nous faisons un appel à la récupération de meubles et de vaisselle : tables, chaises, plats, électroménager, sont les bienvenus. Contactez Gérard (tel ci-dessous), il viendra récupérer vos dons !

Nous allons aussi avoir besoin de personnes bénévoles. Merci de nous faire signe si vous pouvez donner un peu de temps pour ce projet !

Nous vous rappelons que vous pouvez adhérer à l'association, pour nous aider, pour donner votre avis ou juste pour nous soutenir (et c'est très important). La cotisation est de 5€. La boîte aux lettres de l'association est à la mairie de Saint-Sébastien. N'oubliez pas de noter vos noms et coordonnées (mail et téléphone).

Nous espérons pouvoir démarrer l'activité à l'automne 2018...

D'ici là, si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous par mail ou par téléphone et nous essayerons de répondre à toutes vos questions.

assotalon@gmail.com
06-44-73-49-12 (Stéphanie)
06-86-17-85-58 (Gérard)
06-81-77-75-88 (Hélène)

et, grâce à l'énergie des **Hommes du Hameau**, le four arrive en fin de restauration, sans grandes dépenses. Les revenus viennent essentiellement des recettes des cotisations et d'une subvention communale de 200€.

En effet, en cas de dissolution de



l'Association, le Four des Bayles deviendra la propriété de la mairie.

Association Ciné Châtel

Le cinéma est l'une des rares sorties culturelles sur notre commune: chaque mois, vous pouvez voir à Châtel-en-Trièves, un film récemment sorti en national, précédé d'un court-métrage souvent très intéressant, grâce à Ciné Châtel et à l'Ecran Vagabond du Trièves!

Cela se passe à la salle socio-culturelle de Cordéac, le vendredi à 20h30, dans une ambiance conviviale: nous offrons les boissons, libre à vous d'apporter des gâteaux!

Nous vous proposons aussi, un mois sur deux, un film pour enfants ou un documentaire tout public dès 18h, avant le film « découverte » (adulte) de la soirée .

Le tarif est de 4,50€ pour tous et 3,50€ pour les moins de 18 ans, les adultes accompagnant des enfants sur un film à 18h, les étudiants et les abonnés (carte d'abonnement: 7€, valable un an dans tous les villages où l' Ecran Vagabond fait ses projections).

L'équipe de bénévoles qui s'en occupe accepterait avec plaisir de nouveaux membres, contactez-nous au 06 89 94 40 52 ou à cine.chatel@gmail.com .

Si vous ne recevez pas encore notre « newsletter » qui chaque mois détaille les films passant par chez nous, écrivez-nous à la même adresse! Sinon pour les programmes de tout le Trièves c'est sur : ecranvagabond.com

L'Association espère fêter la rénovation complète du four en 2018. A cette occasion, la population sera invitée à goûter « au bon pain » des Bayles.



Saint Seb Animé

Dans sa continuité, l'association Saint Seb Animé a cette année encore, fait preuve de dynamisme. Toutes les activités se font avec l'aide de nombreux bénévoles qui sont l'âme même de notre association.

Au mois de Mars, le traditionnel repas de têtes blanches s'est déroulé dans une ambiance conviviale, où les anciens nous ont donné une belle leçon d'énergie et de dynamisme, chacun poussant sa chansonnette.

La fête du village a été une véritable réussite. Le beau temps était au rendez-vous. Nous tenons à remercier les associations qui se sont jointes à nous et qui ont permis de diversifier les animations durant le week-end :

- L'Étalon Bastien pour ses jeux équestres.
- Le Club de football de Mens pour l'organisation du tournoi de football.
- L'association O'Talon pour l'aide à l'intendance.
- Le comité des fêtes de Cordéac pour l'organisation du marché des producteurs et du vide-grenier.

Comité des Fêtes de Cordéac

Le CDF de Cordéac a proposé cet été sur le parvis de l'église un concert avec « Los Namas Pamos ». Ce fut une soirée joyeuse, conviviale, mêlant toutes les générations.

Dans l'idée de diversité, nous avons organisé, le 12 novembre, un atelier dansant suivi d'un bal folk, avec buvette et pognes traditionnelles, et le 25 novembre un marché artisanal de Noël, auquel ont participé les enfants



Nous remercions chaleureusement la commune de Châtel-en-Trièves, pour le financement du feu d'artifice et du spectacle équestre qui ont fait l'admiration de nombreux spectateurs.

Les activités à venir :

- Nous participerons comme chaque année à l'arbre de Noël en vous offrant un goûter le 22 décembre.

- La sortie Karting pour les enfants aura lieu cette année pendant les vacances de février.

Pour l'année 2018, bien d'autres activités suivront pour lesquelles les dates ne sont pas encore définies.

L'assemblée générale aura lieu en Mars 2018.

Nous renouvelons encore nos remerciements à toutes les personnes qui ont donné un peu de leur temps et de leur énergie pour toutes les activités. Pour nous contacter :

Facebook : // Comité des Fêtes de Saint Sébastien

Téléphone :

06-81-77-60-17 / 04-74-74-22-99

de l'école de Châtel-en-Trièves

Le spectacle théâtre-poétique « Eglantine » qui se déroulera le 6 janvier, avec en prime une galette des rois, ouvrira notre saison 2018. Et nous avons encore plusieurs projets en cours, pour animer notre village cet hiver... A bientôt!

Temps Jeunes été 2017

Cet été, pour la 6ème année, à l'initiative de l'association Temps Jeunes, le centre de vacances de la Marmottière, a accueilli des enfants de 6 à 14 ans venant de toutes régions, soufflant ainsi un vent de jeunesse à Châtel-en-Trièves.

Sous l'égide de Pascal Dibisceglie, les animaux de sa ferme pédagogique ont été au cœur des occupations des enfants, tout spécialement les poneys, pour les randonnées.

Toutes les quinzaines, les enfants ont offert un spectacle de cirque de qualité,

Le Sou des écoles

Pour la première année de l'école de Châtel-en-Trièves, le sou des écoles a élu un nouveau bureau :

la présidente est Mme Laetitia Ducanos, la trésorière, Mme Pascaline Chabuel et la secrétaire, Mme Aurélie Gauthier.

Cette année, grâce aux dix-huit enfants et leurs parents, une belle énergie renaît.

Des idées fourmillent pour de nouveaux projets.

Cet automne, une vente de mets sucrés et salés a été réalisée après un concert à l'église.

Une commande de chocolats et gourmandises a été proposée aux habitants au mois d'octobre.

Le sou a participé au marché de Noël avec un stand de pâtisseries, tenu par les parents, ainsi qu'à l'achat de matériel servant à la fabrication d'objets vendus par les enfants.

L'organisation du Carnaval, un loto avec le sou des écoles de Saint-Jean-d'Hérans, une vente de plants avec le comité des fêtes de Cordéac, une vente de pognes cuites au feu de bois et une kermesse font partie de nos projets.

aux habitants, pour fêter chaque fin de séjour.

C'est lors de la dernière représentation que Pascal, le directeur a fait ses adieux à la commune.

Nous le remercions et lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouveaux projets.



Portrait d'habitant : Florent Bonnet

Quand Florent naît, en Juillet 1995, Pascale et Christophe, ses parents, habitent déjà Cordéac. C'est donc comme tous les enfants de la commune, qu'il passe ses deux premières années d'école maternelle à Mens, avant de rejoindre la classe unique de Cordéac.

Sa première institutrice s'appelle Fabienne. Elle est aidée par Béatrice, assistante scolaire. Un an après, Patrick remplace Fabienne, et c'est lui qui enseignera à Florent pendant toute l'école primaire. A noter que Patrick est aujourd'hui encore, l'instituteur de Châtel-en-Trièves...

A cette époque, Jannick est une aide précieuse, pour aider Florent à surmonter ses petits soucis de dyslexie. Nous sommes au début des années 2000, et il y a dans l'école une dizaine d'enfants scolarisés : Richard, Camille, Julien, Charlotte, Pierre, Fanny, Chloé, Elior, etc...

L'Hiver, les enfants adorent faire du ski autour de l'école, sur le stade et dans les champs. Avec les écoles de St-Jean-d'Hérans et de Tréminis, de nombreuses sorties entre classes uniques sont organisées ainsi que des classes vertes.

Florent passe six belles années à l'école de Cordéac avant de rejoindre le collège de Mens. Même s'il n'aime pas trop l'école, sa scolarité suit son cours tranquillement. Stage de 3ème dans les travaux publics, brevet en poche, il s'apprête à poursuivre ses études pour préparer un CAP « conducteur d'engins ».

Mais au dernier moment, il change d'avis, sans trop savoir pourquoi.

Il choisit alors de refaire une troisième, pour s'orienter cette fois, en pâtisserie. Il fait son deuxième stage de troisième à la boulangerie Fouilloux, et intègre ensuite le Clos d'or pour trois ans de bac professionnel « boulangier-

pâtissier » avec validation du CAP au cœur de la deuxième année.

C'est là, qu'il se met à aimer l'école ! A aimer apprendre...

Pendant ces trois années, il est en internat à Lesdiguières. Ses stages, il les fait à Mens chez Mathieu Gras, qui a racheté la boulangerie Fouilloux, et chez Jérôme Servizet, un pâtissier Cordéaçou, expatrié à Grenoble.

L'été, il travaille à Mens, à « Ma Boulangerie ». Mathieu l'a toujours poussé à continuer, à ne pas s'arrêter trop tôt dans les formations.

A l'issue des trois ans, en 2014, il obtient son bac professionnel. Mais il ne s'arrête pas là. Il continue sa formation à l'IMT (Institut des Métiers et des Techniques) pour deux années d'apprentissage et de spécialisation. Pendant deux ans, il vit alors à Fontaine, dans un petit appartement.

Son employeur est Monsieur Casalino, patron de « La Noisette » célèbre boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-confiserie à Meylan et à Crolles.

En première année, il se spécialise en « pâtisserie-glacierie-chocolaterie ».

En deuxième année, il obtient le CAP « chocolatier-confiseur ».

La pâtisserie devient progressivement une passion et le talent se révèle.

En 2015 et 2016, Florent obtient, deux années de suite, le titre du « meilleur apprenti de l'Isère », au classement départemental des élèves pâtissiers.

Dans la foulée, il se présente au concours « Girard & Roux », bien connu des apprentis de l'IMT. Pour se préparer à cette épreuve, il s'entraîne assidûment. Alors que la préparation d'une « pièce » prend environ 6 heures, et 2 heures pour un entremets, il refait six fois la pièce et huit fois l'entremets.

Sa détermination et son talent lui font gagner la première place du concours.

Evidemment, Florent est vite repéré et après ces cinq années de formation, plusieurs propositions d'embauche s'offrent à lui, à la sortie de l'IMT.

Mais c'est avec un immense plaisir, qu'il choisit fidèlement, par amitié pour Mathieu, et porté par son sens de l'engagement, de revenir travailler à Mens, dans « Ma boulangerie ».

Il intègre alors une jeune équipe avec laquelle il adore travailler : deux pâtissiers et un apprenti, deux boulangers, deux vendeuses en magasin. C'est un plaisir d'aller au boulot !

Avec ses collègues, Florent commence sa journée de travail à 4h du matin. Il cuit les viennoiseries (fabriquées la veille), pétri celles du lendemain, cuit les salés (pizzas, quiches.), les fonds de tartelettes, les pâtes à choux... et c'est parti pour la journée.

Il confectionne avec passion des délices sucrés et salés : tartelettes à la framboise, au citron, aux pommes, éclairs, tropéziennes, religieuses, mille-feuilles, gourmandines, Paris-Brest et amandines aux poires.





Une cinquantaine de pâtisseries sont ainsi proposées chaque jour de la semaine, ainsi qu'une centaine de viennoiseries. Mais ce chiffre peut monter à 400, certains jours d'été.

Le week-end, il rajoute des babas au rhum et des mousses (royales, chocolat, fruits rouges, castel Passionata, poire-chocolat, forêts noires...).

Sous l'œil de Mathieu, Florent adore innover... c'est un artiste créateur de gourmandises !

Alors n'hésitez pas à goûter les pyramides framboise-chocolat, les verrines, les dômes fraises-chocolat blanc, les tartelettes cassis-chocolat au lait, les coups de soleil (frangipane, poire et mousse tropézienne) et les ganaches en tout genre (hérissons, mystères, succès, barquettes chocolat-orange, pingouins...).

A Mens, il y a les inconditionnels des tuiles aux amandes. Il n'en manque jamais en magasin... Les tuiles, ça devient une institution ! Goûtez-les, vous verrez...

A moins que vous ne préfériez les

tartes du Champsaur, les financiers, les brownies, les lunettes ou les Dartois ?

Ses créations se découvrent aussi lors des festivités : pièces montées, galettes des rois, bûches de Noël, gâteaux de la Saint-Valentin...

Florent a un réel plaisir à faire de bons produits, avec des matières premières d'excellente qualité.

Le chocolat est acheté chez Valrhona, les œufs viennent du Trièves, les fruits et légumes viennent

carrière devant lui, la tête pleine d'envie et de projets. Il aimerait faire encore plus, innover et créer de nouvelles saveurs et voir sa pâtisserie prospérer et se développer, mais en équipe, c'est important pour lui.

Il espère satisfaire au maximum les clients, en les surprenant et en leur faisant découvrir des saveurs fines, originales, des mélanges audacieux, avec certains produits « haut de gamme » ou rares, comme des pistaches ou du yuzu.

Et nous, à Châtel-en-Trièves, nous sommes très fiers de Florent, notre pâtissier, talentueux, créateur et aussi très sympathique. Il aime partager sa passion, tant avec son apprenti Dorian, qu'avec les clients qui veulent découvrir son savoir faire.

du « Petit marché » à Mens.

Tout cela n'est qu'un début. Du haut de ces 22 ans, Florent a toute sa

Venez le voir, régalez-vous ! Merci à toi Florent, pour ce beau voyage plein de saveurs.



Information PACS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré aux mairies à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle, publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune).
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Rappel :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la mairie au 04.76.34.92.79.

Bienvenue aux nouveaux habitants !

- la famille BILLARDON - LOMBARD, Chalanne, Cordéac

Arbre de Noël des enfants

La fête de Noël pour les enfants (jusqu'à 12 ans), accompagnés de leur famille, aura lieu le vendredi 22 décembre 2017, à partir de 18 h, à la salle des fêtes de l'espace Pierre Arnaud. Au programme : représentation des enfants de l'école, spectacle de marionnettes, distribution des jouets et goûter.



Etat Civil du 01/06/2017 au 31/10/2017

Avis de naissance

BONDARNAUD GIRARD Robin, le 16/04/2017 à Saint-Martin-d'Hères

GUADALOPPA Lou, le 27/04/2017 à Saint-Martin-d'Hères

Avis de décès

VAUGIER Jeanne épouse BARTHALAY, le 07/01/2017 à Cordéac

SERVIZET Yvonne épouse BONNET, le 13/01/2017 à La Tronche

BARTHALAY René, le 29/01/2017 à La Mure

SERRES Yvon, le 29/01/2017 à Saint-Martin-d'Hères

BREDY Louise épouse SERRE, le 22/06/2017 à La Mure

ROYER Jacques, le 24/06/2017 à Cordéac

Mariages

DURAND Lucie et ULDRY Kévin, le 01/07/2017 à Cordéac

MARCEL Stéphanie et CUSIN Yann, le 24/06/2017 à Saint-Sébastien

Les habitants de Châtel-en-Trièves sont invités aux voeux du Maire le samedi 13 janvier 2018 à 18h, salle socio-culturelle à Cordéac

Numéros utiles

Mairie	04 76 34 92 79
Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Pharmacie de garde	3915
SIAD	04 76 34 67 83
ADMR	04 76 34 66 67
Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux	08 10 15 33 33
Assistante sociale (Mme Pietra)	04 76 34 64 94
PMI (protection maternelle et infantile)	04 76 34 64 94
Conseillère en économie sociale et familiale	04 76 34 64 94
Communauté de communes	04 76 34 11 22